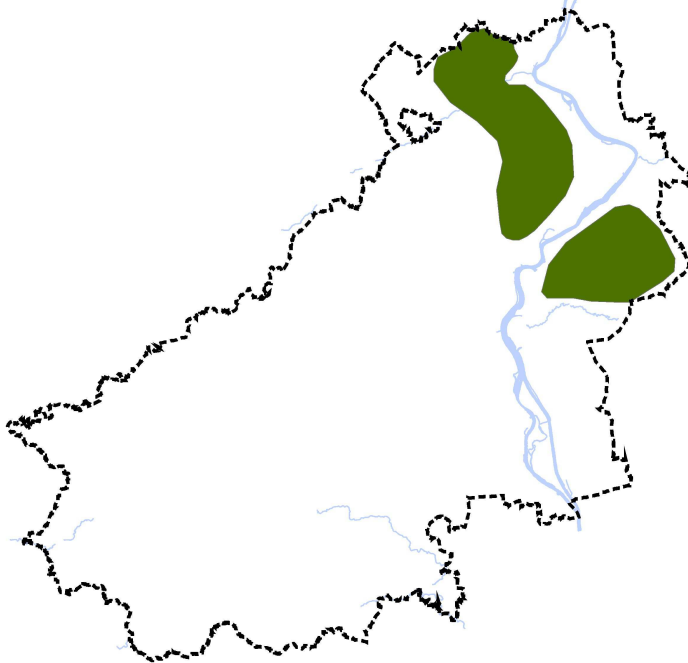


Volet	code TRA	Réalisation de travaux ou de mesures de restauration ou de maintien de la connectivité
Objectif Contrat	code TRA6	Promouvoir les pratiques agro-environnementales favorables aux continuités écologiques
Action	code TRA6.1	Contribution à l'élaboration et à l'animation du Projet Agro-Environnemental Climatique (PAEC) porté par le Parc naturel régional du Pilat
Localisation de l'action		
<p>plateau Mornantais et plateau de Condrieu (extension à envisager éventuellement sur la partie « Isère rhodanienne » en cours de contrat en fonction notamment de l'évolution de la politique départementale de l'Isère)</p> 		
Descriptif de l'action		
<p>Les modalités de mise en œuvre de cette action seront à ajuster en fonction de la prochaine PAC (2014-2020) => mesure 36-A du projet du PDR Rhône-Alpes (mesure 36 « Coopération »)</p> <p>Deux étapes seront réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En année 2014 : Etude préalable pour l'élaboration d'un volet spécifique « secteur à enjeu corridors » du dossier de candidature PAEC, que le Parc naturel régional du Pilat envisage de déposer sur son périmètre élargi à sa périphérie. • Années 2015 à 2016 : animation, montage et engagement des contrats agriculteurs sur le secteur « enjeu corridors ». <p>La chambre d'Agriculture du Rhône sera associée à la mise en œuvre de cette action. La mise en œuvre de cette action pourra également mobiliser du temps de travail de chargé de mission du PNR Pilat.</p> <p>L'objectif de l'étude préalable (année n) est la rédaction par le CEN RA du volet « secteur à enjeu corridors » du PAEC porté par le Parc du Pilat. Cette contribution, qui se justifie par la connaissance acquise par le CEN RA sur le secteur du plateau Mornantais (animation de précédents dispositifs agri-environnementaux), s'inscrira dans le cadre d'une convention de partenariat entre les deux structures. Le CENRA sera ainsi associé au groupe de travail mis en place par le Parc pour élaborer son dossier de candidature PAEC (composé des services de l'Etat, acteurs agricoles et environnementaux, collectivités dont la Communauté de Communes du Pays Mornantais). Une première consultation des agriculteurs potentiellement concernés par le futur dispositif MAEC sera également réalisée par le CEN RA sur ce secteur.</p> <p>Ce travail permettra de dimensionner le PAEC sur ce secteur: nombre d'agriculteurs éligibles, les mesures proposées, estimation des surfaces et linéaires contractualisables, ajustement de l'estimation financière.</p> <p>Une fois le projet validé en commission régionale (fin année 2014), la réussite de l'engagement des agriculteurs dans ces mesures sera conditionnée par la qualité et l'intensité de l'animation préalable à</p>		

leurs engagements. Le CEN RA et la Chambre d'Agriculture du Rhône (en liaison étroite avec le Parc du Pilat) travailleront de façon convergente pour conduire cette animation.

L'animation devra se dérouler obligatoirement dans les mois de janvier à avril qui précèdent la date limite d'engagement des agriculteurs en mai pour les années 2015 et 2016

Cette animation a pour objectifs de :

- donner une information précise aux agriculteurs concernés sur :
 - les enjeux pour la biodiversité,
 - les objectifs des mesures qui leurs sont proposées,
 - le contenu des cahiers des charges,
 - les règles d'engagement.
- réaliser un diagnostic précis (socio-économique et environnemental) préalablement à l'engagement pour chaque exploitation,
- apporter une assistance pour la réalisation du dossier administratif.

L'animation se déroulera de la façon suivante :

- Travail préparatoire à l'animation : coordination PNR Pilat/ CENRA / Chambre d'agriculture du Rhône
- Réunions d'information
- Diffusion des cahiers des charges des mesures proposées
- Diagnostics individuels
- Suivi et accompagnement des agriculteurs dans la mise en œuvre des contrats

Compte tenu des enjeux sur les espaces agricoles de l'Isère rhodanienne (pratiques « grandes cultures ») et sous réserve des fonds disponibles, la mise en place d'un dispositif MAEC sur la partie Isère rhodanienne pourra être étudiée.

Enjeu trame écologique (SRCE)

Cette action se situe sur un axe prioritaire SRCE

Indicateur de suivi

- PAEC élaboré, validé et financé
- Nombre de diagnostics réalisés

Durée estimée

5 ans

Calendrier prévisionnel

2014	2015	2016	2017	2018
Elaboration du volet « corridors » du dossier de candidature PAEC	Animation pour la souscription par les agriculteurs de contrats	Animation pour la souscription par les agriculteurs de contrats	Suivi de la mise en oeuvre	Suivi de la mise en oeuvre

Coût de l'opération					
	montant	€ HT ou TTC			
2014 : appui à l'élaboration du dossier de candidature PAEC du PNR Pilat	8000	€ TTC			
2015 : Animation de la 1 ^{ère} campagne de souscription de contrats MAEC (dont 10 000 € prestation CA pour le volet socio-économique des diagnostics exploitations)	27 070	€ TTC			
2016 : Animation de la 2 ^{ème} campagne de souscription de contrats MAEC (dont 10 000 € prestation CA pour le volet socio-économique des diagnostics exploitations)	27 070	€ TTC			
2017 : suivi des contrats	2 500	€ TTC			
2018 : suivi des contrats	2 500	€ TTC			
Fonctionnement :	67 140	€ TTC			
Total	67 140	€ TTC			
		Dont 70% de coûts internes			
Maître d'ouvrage					
CEN RA					
Plan de financement envisagé					
	%	Investissement	%	Fonctionnement	Total (€ TTC)
FEDER (ou FEADER (mesure 16.C « 2014-2020 »))			50	33 570	33 570
Région RA			50	33 570	33 570
Total (€ TTC)			100	67 140	67 140